

## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B5.0

**N° de la demande :** 2008-3620  
**Catégorie :** Nouvelle LMR pour une MAQT évaluée antérieurement  
**Produit :** Herbicide Banvel (dicamba de qualité technique)  
**Numéro d'homologation :** 19290  
**Matière active :** Dicamba  
**N° de document de l'ARLA :** 1878433

### But de la demande

La demande vise l'homologation d'une LMR pour le dicamba dans et sur le soja d'importation.

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

### Évaluation sanitaire

Le demandeur a présenté des données sur les résidus de dicamba dans les cultures de soja pour appuyer l'établissement d'une limite maximale de résidus (LMR) pour le soja. Une étude sur la transformation du soja traité a également été réévaluée afin de déterminer la concentration potentielle des résidus de dicamba dans les denrées transformées.

Après examen de la quantité maximale de résidus observée dans les cultures de soja traitées conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette du produit, une LMR de 10 ppm sera fixée pour les résidus de dicamba et des métabolites 5-OH-dicamba et DCSA dans et sur les cultures et les denrées transformées, comme le montre le tableau 1. Les résidus dans les denrées transformées non indiquées dans le tableau 1 sont visés par les LMR recommandées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

**Tableau 1 Résumé des données d'essais sur le terrain et des données sur la transformation utilisées pour établir la limite maximale de résidus (LMR)**

Denrée	Méthode d'application / dose d'application totale (g e.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR fixée à l'heure actuelle	LMR recommandé e
			Min.	Max.			
Graines de soja sec	Application unique à la surface du sol avant la plantation/0,56	130 – 175	< 0,06	< 0,06	0,07 x (huile raffinée)	Aucune	<b>10 ppm</b>
	Une application à la surface du sol avant la plantation, suivie d'une autre application 6 à 8 jours avant la récolte/2,8	6 – 8	0,07	8,8			

Après examen de toutes les données disponibles, une LMR de 10 ppm est recommandée pour les résidus de dicamba et des métabolites DCSA et 5-OH-dicamba en ce qui concerne les graines de soja sec. Si la LMR établie est respectée, les résidus de dicamba et des métabolites DCSA et 5-OH-dicamba ne poseront de risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

### Évaluation environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise pour la présente demande.

### Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour cette demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la demande et recommande une LMR de 10 ppm pour les résidus de dicamba et des métabolites DCSA et 5-OH-dicamba dans les graines de soja sec.

## Références

N° PMRA : 1640649

Reference: 1982, Foliar absorption, metabolism and translocation of dicamba by soybeans at early podfill and late senescent stages, Data Numbering Code: 6.3

N° PMRA : 1640652

Reference: 1994, Determination of dicamba dichlorosalicylic acid and 5-hydroxy dicamba residues in asparagus and soybeans (GC), Data Numbering Code: 7.2.1, 7.2.2

N° PMRA : 1640653

Reference: 1999, Validation of Sandoz analytical method no. AM-0691B-0297-4 "Determination of dicamba and 5-hydroxy dicamba residues in barley, corn, cotton, cotton processed fractions, pasture grass, peanut, sorgham, soybean, sugar cane, tomato, tomato processed fractions, pasture grass, peanut, sorgham, soybean, sugar cane, tomato, tomato processed fractions. Data Numbering Code: 7.2.1, 7.2.2

N° PMRA : 1640654

Reference: 1995, Confirmatory method trial for the residue method, AM-0941-1094-0 "Determination of dicamba, dichlorosalicylic acid and 5-hydroxy dicamba residues in asparagus and soybeans (GC)", Data Numbering Code: 7.2.3, 7.2.5

N° PMRA : 1640657

Reference: 1995, Dicamba residue study on soybean grain and soybean processed fractions, Data Numbering Code: 7.3, 7.4.5

N° PMRA : 1640667

Reference: 1996, Crop residue and residue decline study with dicamba formulation on soybean, Data Numbering Code: 7.4.1, 7.4.2, 7.4.6

N° PMRA : 1640670

Reference: 1995, Crop residue study with dicamba formulations on soybeans, Data Numbering Code: 7.4.1, 7.4.6

ISBN : 1911-8015

Numéro de catalogue : xxxxxxxxxxxx (xxxxxxxxxx)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2006

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris l'enregistrement sur support magnétique, la photocopie ou autre, ou emmagasinée dans un système d'extraction, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.